

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE SAINT-MARCEL (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21710445400012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MUNICIPALE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL M14/20 (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	34
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	50
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	51
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	53
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	56
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	57
C3.2 - Liste des établissements publics créés	58
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	59
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	60
--	----

D2 - Arrêté et signatures

61

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 71445	COMMUNE DE SAINT-MARCEL BUDGET PRINCIPAL M14/20	BP 2023
-----------------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6 335
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	18
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
9 313 068,00	9 313 068,00	1 465,93	1 034,43

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population		1 390,24	954,00
2 Produit des impositions directes/population		530,39	501,00
3 Recettes réelles de fonctionnement/population		1 439,61	1 163,00
4 Dépenses d'équipement brut/population		764,13	315,00
5 Encours de dette/population		0,00	775,00
6 DGF/population		11,37	153,00
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		51,11 %	58,01 %
8 Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		104,84 %	0,00 %
9 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		53,08 %	0,00 %
10 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		0,00 %	65,39 %



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires Délibération n° 61 du 02/06/2014 00:00:00.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 195 625,02	9 134 909,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	27 962,54	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 88 678,56
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	9 223 587,56	9 223 587,56

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 959 234,00	5 453 377,93
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 987 268,32	990 382,60
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 497 258,21	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	6 443 760,53	6 443 760,53

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 667 348,09	15 667 348,09
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES					II A2
---	--	--	--	--	----------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 718 710,00	20 164,94	2 547 198,00	2 547 198,00	2 567 362,94
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 383 475,00	0,00	4 501 185,00	4 501 185,00	4 501 185,00
014	Atténuations de produits	33 500,00	0,00	29 500,00	29 500,00	29 500,00
65	Autres charges de gestion courante	1 518 000,00	7 797,60	1 576 243,50	1 576 243,50	1 584 041,10
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 653 685,00	27 962,54	8 654 126,50	8 654 126,50	8 682 089,04
66	Charges financières	112 000,00	0,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00
67	Charges exceptionnelles	29 950,00	0,00	20 084,00	20 084,00	20 084,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	8 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 803 635,00	27 962,54	8 779 210,50	8 779 210,50	8 807 173,04
023	<i>Virement à la section d'investissement (5)</i>	617 984,00		106 414,52	106 414,52	106 414,52
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (5)</i>	266 880,00		310 000,00	310 000,00	310 000,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (5)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		884 864,00		416 414,52	416 414,52	416 414,52
TOTAL		8 688 499,00	27 962,54	9 195 625,02	9 195 625,02	9 223 587,56

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 223 587,56
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	11 300,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	451 590,00	0,00	490 000,00	490 000,00	490 000,00
73	Impôts et taxes	6 476 009,00	0,00	6 789 709,00	6 789 709,00	6 789 709,00
74	Dotations et participations	1 630 660,00	0,00	1 693 970,00	1 693 970,00	1 693 970,00
75	Autres produits de gestion courante	89 390,00	0,00	111 430,00	111 430,00	111 430,00
Total des recettes de gestion courante		8 658 949,00	0,00	9 101 109,00	9 101 109,00	9 101 109,00
76	Produits financiers	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
77	Produits exceptionnels	14 550,00	0,00	9 800,00	9 800,00	9 800,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	8 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 682 499,00	0,00	9 119 909,00	9 119 909,00	9 119 909,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (5)</i>	6 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (5)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL		8 688 499,00	0,00	9 134 909,00	9 134 909,00	9 134 909,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	88 678,56
--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 223 587,56
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	401 414,52
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DF\ 043 = RF\ 043.$

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES		A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 863,20	21 660,00	1 513,00	1 513,00	23 173,00
204	Subventions d'équipement versées	133 801,00	131 799,79	170 000,00	170 000,00	301 799,79
21	Immobilisations corporelles	950 513,77	178 320,91	300 141,00	300 141,00	478 461,91
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 576 557,20	1 655 487,62	2 683 660,00	2 683 660,00	4 339 147,62
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 673 735,17	1 987 268,32	3 155 314,00	3 155 314,00	5 142 582,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	833 400,00	0,00	753 920,00	753 920,00	753 920,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	833 400,00	0,00	753 920,00	753 920,00	753 920,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 507 135,17	1 987 268,32	3 909 234,00	3 909 234,00	5 896 502,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	TOTAL	6 513 135,17	1 987 268,32	3 959 234,00	3 959 234,00	5 946 502,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	497 258,21
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 443 760,53
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 116 804,24	789 361,12	263 746,00	263 746,00	1 053 107,12
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 941 151,93	0,00	2 733 253,41	2 733 253,41	2 733 253,41
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	103 275,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 161 231,17	789 361,12	2 996 999,41	2 996 999,41	3 786 360,53
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	388 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	1 494 144,00	1 494 144,00	1 494 144,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	201 021,48	0,00	0,00	201 021,48
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 400,00	0,00	3 920,00	3 920,00	3 920,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	77 640,00	0,00	36 900,00	36 900,00	36 900,00
	Total des recettes financières	467 040,00	201 021,48	2 004 964,00	2 004 964,00	2 205 985,48
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 628 271,17	990 382,60	5 001 963,41	5 001 963,41	5 992 346,01
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	617 984,00		106 414,52	106 414,52	106 414,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	266 880,00		310 000,00	310 000,00	310 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	884 864,00		451 414,52	451 414,52	451 414,52
	TOTAL	6 513 135,17	990 382,60	5 453 377,93	5 453 377,93	6 443 760,53

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 443 760,53
--	--------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	401 414,52
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 567 362,94		2 567 362,94
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 501 185,00		4 501 185,00
014	Atténuations de produits	29 500,00		29 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 584 041,10		1 584 041,10
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	97 000,00	0,00	97 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 084,00	0,00	20 084,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	8 000,00	310 000,00	318 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		106 414,52	106 414,52
Dépenses de fonctionnement – Total		8 807 173,04	416 414,52	9 223 587,56

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 223 587,56
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 000,00	15 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	753 920,00	0,00	753 920,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	23 173,00	0,00	23 173,00
204	Subventions d'équipement versées	301 799,79	0,00	301 799,79
21	Immobilisations corporelles (6)	478 461,91	0,00	478 461,91
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 339 147,62	35 000,00	4 374 147,62
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 896 502,32	50 000,00	5 946 502,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	497 258,21
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 443 760,53
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	16 000,00		16 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	490 000,00		490 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 789 709,00		6 789 709,00
74	Dotations et participations	1 693 970,00		1 693 970,00
75	Autres produits de gestion courante	111 430,00	0,00	111 430,00
76	Produits financiers	1 000,00	0,00	1 000,00
77	Produits exceptionnels	9 800,00	15 000,00	24 800,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	8 000,00	0,00	8 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 119 909,00	15 000,00	9 134 909,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	88 678,56
	=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 223 587,56
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	470 000,00	0,00	470 000,00
13	Subventions d'investissement	1 254 128,60	0,00	1 254 128,60
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 737 173,41	0,00	2 737 173,41
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	35 000,00	35 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		310 000,00	310 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		106 414,52	106 414,52
024	Produits des cessions d'immobilisations	36 900,00		36 900,00
Recettes d'investissement – Total		4 498 202,01	451 414,52	4 949 616,53

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 494 144,00
	=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 443 760,53
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 718 710,00	2 547 198,00	2 547 198,00
6042	Achats prestat' services (hors terrains)	250 250,00	228 980,00	228 980,00
60611	Eau et assainissement	28 000,00	25 000,00	25 000,00
60612	Energie - Électricité	300 000,00	1 155 000,00	1 155 000,00
60622	Carburants	31 700,00	45 000,00	45 000,00
60623	Alimentation	32 380,00	27 080,00	27 080,00
60628	Autres fournitures non stockées	46 211,00	34 334,00	34 334,00
60631	Fournitures d'entretien	29 230,00	19 120,00	19 120,00
60632	Fournitures de petit équipement	127 755,00	181 446,00	181 446,00
60633	Fournitures de voirie	18 000,00	18 000,00	18 000,00
60636	Vêtements de travail	9 500,00	12 265,00	12 265,00
6064	Fournitures administratives	10 020,00	9 584,00	9 584,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	4 100,00	3 800,00	3 800,00
6067	Fournitures scolaires	31 375,00	29 290,00	29 290,00
6068	Autres matières et fournitures	58 800,00	43 210,00	43 210,00
611	Contrats de prestations de services	57 640,00	46 830,00	46 830,00
6132	Locations immobilières	12 000,00	10 400,00	10 400,00
6135	Locations mobilières	21 730,00	19 950,00	19 950,00
614	Charges locatives et de copropriété	620,00	620,00	620,00
61521	Entretien terrains	16 000,00	23 500,00	23 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	27 900,00	43 762,00	43 762,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	60 750,00	29 000,00	29 000,00
61524	Entretien bois et forêts	800,00	960,00	960,00
61551	Entretien matériel roulant	6 250,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 915,00	4 250,00	4 250,00
6156	Maintenance	83 640,00	88 415,00	88 415,00
6161	Multirisques	5 350,00	5 300,00	5 300,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	16 950,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	33 755,00	38 800,00	38 800,00
6182	Documentation générale et technique	4 181,00	4 066,00	4 066,00
6184	Versements à des organismes de formation	33 450,00	33 668,00	33 668,00
6188	Autres frais divers	5 100,00	5 600,00	5 600,00
6226	Honoraires	110 900,00	117 550,00	117 550,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	25 000,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	3 250,00	2 150,00	2 150,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 000,00	11 000,00	11 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 060,00	4 480,00	4 480,00
6237	Publications	10 720,00	4 700,00	4 700,00
6238	Divers	5 350,00	3 170,00	3 170,00
6247	Transports collectifs	7 000,00	6 950,00	6 950,00
6248	Divers	300,00	100,00	100,00
6255	Frais de déménagement	215,00	300,00	300,00
6256	Missions	4 150,00	4 050,00	4 050,00
6257	Réceptions	6 350,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	14 140,00	11 940,00	11 940,00
6262	Frais de télécommunications	36 920,00	32 633,00	32 633,00
627	Services bancaires et assimilés	2 660,00	2 390,00	2 390,00
6281	Concours divers (cotisations)	18 555,00	18 475,00	18 475,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	300,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	16 715,00	39 450,00	39 450,00
6284	Redevances pour services rendus	15 000,00	15 000,00	15 000,00
62873	Remb. frais au CCAS	4 000,00	4 000,00	4 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6288	Autres services extérieurs	6 075,00	2 700,00	2 700,00
63512	Taxes foncières	40 000,00	40 000,00	40 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 498,00	5 730,00	5 730,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 383 475,00	4 501 185,00	4 501 185,00
6218	Autre personnel extérieur	97 740,00	83 130,00	83 130,00
6331	Versement mobilité	25 325,00	26 455,00	26 455,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 625,00	13 250,00	13 250,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFT	51 330,00	52 440,00	52 440,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 580,00	8 080,00	8 080,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 057 620,00	2 023 770,00	2 023 770,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	32 000,00	28 880,00	28 880,00
64118	Autres indemnités titulaires	368 485,00	367 760,00	367 760,00
64131	Rémunérations non tit.	438 680,00	558 870,00	558 870,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	9 950,00	9 950,00
64171	Apprentis - rémunérations	7 060,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64172	Apprentis - indemnité inflation	100,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	452 630,00	484 755,00	484 755,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	661 615,00	676 355,00	676 355,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	19 035,00	22 460,00	22 460,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	69 120,00	69 150,00	69 150,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	11 090,00	11 090,00	11 090,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	320,00	300,00	300,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 200,00	8 310,00	8 310,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	19 000,00	15 500,00	15 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	16 920,00	15 680,00	15 680,00
6488	Autres charges	27 000,00	25 000,00	25 000,00
014	Atténuations de produits	33 500,00	29 500,00	29 500,00
7391172	Degrèv taxe habitat ^a sur logements vaca	1 500,00	1 500,00	1 500,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	32 000,00	28 000,00	28 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 518 000,00	1 576 243,50	1 576 243,50
6512	Droits d'utilisat ^b - informatique nuage	56 470,00	33 561,00	33 561,00
6518	Autres	7 120,00	10 370,00	10 370,00
6531	Indemnités	111 500,00	115 000,00	115 000,00
6532	Frais de mission	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6533	Cotisations de retraite	4 800,00	5 400,00	5 400,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	8 470,00	8 470,00
6535	Formation	2 500,00	2 500,00	2 500,00
65372	Cotis. fonds financi alloc. fin mandat	55,00	60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	500,00	500,00	500,00
6553	Service d'incendie	290 000,00	310 450,00	310 450,00
65548	Autres contributions	141 460,00	235 000,00	235 000,00
6557	Contribut ^c politique de l'habitat	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	6 000,00	6 000,00	6 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	765 358,00	727 114,00	727 114,00
6574	Subv. fonct. Associa ^d , personnes privée	116 237,00	105 808,50	105 808,50
65888	Autres	0,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		7 653 685,00	8 654 126,50	8 654 126,50
= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)				
66	Charges financières (b)	112 000,00	97 000,00	97 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	100 000,00	87 000,00	87 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	11 000,00	9 000,00	9 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	29 950,00	20 084,00	20 084,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	400,00	400,00	400,00
6714	Bourses et prix	4 000,00	3 900,00	3 900,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	3 050,00	2 284,00	2 284,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 500,00	3 950,00	3 950,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	20 000,00	6 550,00	6 550,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6817	Dot. prov. dépréç. actifs circulants	8 000,00	8 000,00	8 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		7 803 635,00	8 779 210,50	8 779 210,50
= a + b + c + d + e				
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	617 984,00	106 414,52	106 414,52
042	<i>Opérat^e ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</i>	266 880,00	310 000,00	310 000,00
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	266 880,00	310 000,00	310 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		884 864,00	416 414,52	416 414,52
043	<i>Opérat^e ordre intérieur de la section (10)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		884 864,00	416 414,52	416 414,52
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		8 688 499,00	9 195 625,02	9 195 625,02
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	27 962,54
-----------------------------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				9 223 587,56

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	9 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				III A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	11 300,00	16 000,00	16 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	11 300,00	16 000,00	16 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	451 590,00	490 000,00	490 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	13 000,00	13 000,00	13 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	20 750,00	21 010,00	21 010,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	600,00	600,00	600,00
7062	Redevances services à caractère culturel	25 300,00	25 700,00	25 700,00
70631	Redevances services à caractère sportif	23 500,00	23 500,00	23 500,00
7066	Redevances services à caractère social	123 250,00	158 550,00	158 550,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	200 000,00	207 000,00	207 000,00
70688	Autres prestations de services	8 560,00	9 560,00	9 560,00
70841	Mise à displo personnel B.A. , régies	12 000,00	5 500,00	5 500,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	1 200,00	1 200,00	1 200,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	12 950,00	15 500,00	15 500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	10 480,00	8 880,00	8 880,00
73	Impôts et taxes	6 476 009,00	6 789 709,00	6 789 709,00
73111	Impôts directs locaux	3 100 000,00	3 360 000,00	3 360 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73211	Attribution de compensation	2 766 772,00	2 766 772,00	2 766 772,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	87 965,00	87 965,00	87 965,00
73221	FNGIR	3 972,00	3 972,00	3 972,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	67 000,00	70 000,00	70 000,00
7336	Droits de place	2 400,00	2 500,00	2 500,00
7338	Autres taxes	3 400,00	500,00	500,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	26 500,00	27 000,00	27 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	130 000,00	133 000,00	133 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	125 000,00	135 000,00	135 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	160 000,00	200 000,00	200 000,00
74	Dotations et participations	1 630 660,00	1 693 970,00	1 693 970,00
74121	Dotation de solidarité rurale	69 000,00	72 000,00	72 000,00
744	FCTVA	20 000,00	15 000,00	15 000,00
74718	Autres participations Etat	26 140,00	7 000,00	7 000,00
7472	Participat° Régions	8 000,00	9 000,00	9 000,00
7473	Participat° Départements	8 500,00	4 150,00	4 150,00
74748	Participat° Autres communes	54 720,00	40 920,00	40 920,00
74751	Participat° GFP de rattachement	16 000,00	16 000,00	16 000,00
7478	Participat° Autres organismes	266 800,00	187 400,00	187 400,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	500,00	500,00	500,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 161 000,00	1 342 000,00	1 342 000,00
75	Autres produits de gestion courante	89 390,00	111 430,00	111 430,00
752	Revenus des immeubles	89 190,00	111 230,00	111 230,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	200,00	200,00	200,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		8 658 949,00	9 101 109,00	9 101 109,00
76	Produits financiers (b)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
761	Produits de participations	1 000,00	1 000,00	1 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	14 550,00	9 800,00	9 800,00
7713	Libéralités reçues	500,00	500,00	500,00
7714	Recouvr. créances admises en non valeur	500,00	500,00	500,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	500,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	12 550,00	7 300,00	7 300,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	8 000,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 682 499,00	9 119 909,00	9 119 909,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	6 000,00	15 000,00	15 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	6 000,00	15 000,00	15 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 688 499,00	9 134 909,00	9 134 909,00

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
		RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)			88 678,56
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			9 223 587,56

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES		B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	12 863,20	1 513,00	1 513,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	12 863,20	1 513,00	1 513,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	133 801,00	170 000,00	170 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	133 801,00	170 000,00	170 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	950 513,77	300 141,00	300 141,00
2111	Terrains nus	7 000,00	7 000,00	7 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	21 500,00	8 000,00	8 000,00
21318	Autres bâtiments publics	232 500,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 000,00	16 000,00	16 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	3 300,00	3 540,00	3 540,00
21571	Matériel roulant	120 000,00	50 000,00	50 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	92 350,00	25 800,00	25 800,00
2182	Matériel de transport	90 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	115 534,04	34 370,00	34 370,00
2184	Mobilier	106 919,73	32 761,00	32 761,00
2188	Autres immobilisations corporelles	160 410,00	122 670,00	122 670,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 576 557,20	2 683 660,00	2 683 660,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	159 923,12	312 500,00	312 500,00
2313	Constructions	3 063 502,56	1 634 160,00	1 634 160,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 353 131,52	720 000,00	720 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	17 000,00	17 000,00
	Total des dépenses d'équipement	5 673 735,17	3 155 314,00	3 155 314,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	833 400,00	753 920,00	753 920,00
1641	Emprunts en euros	832 000,00	750 000,00	750 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 400,00	3 920,00	3 920,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	833 400,00	753 920,00	753 920,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	6 507 135,17	3 909 234,00	3 909 234,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	6 000,00	15 000,00	15 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	6 000,00	15 000,00	15 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	4 550,00	9 600,00	9 600,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	550,00	900,00	900,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	750,00	4 300,00	4 300,00
13918	Autres subventions d'équipement	150,00	200,00	200,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	35 000,00	35 000,00
2313	Constructions	0,00	19 540,00	19 540,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	15 460,00	15 460,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	6 000,00	50 000,00	50 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	6 513 135,17	3 959 234,00	3 959 234,00
	(= Total des dépenses réelles et d'ordre)			

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 987 268,32
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	497 258,21
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 443 760,53
---	---------------------

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 116 804,24	263 746,00	263 746,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	36 601,00	1 026,00	1 026,00
1312	Subv. transf. Régions	2 500,00	10 400,00	10 400,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	1 280,00	1 280,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	682 746,27	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	254 802,97	60 600,00	60 600,00
1323	Subv. non transf. Départements	73 500,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	66 654,00	190 440,00	190 440,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 941 151,93	2 733 253,41	2 733 253,41
1641	Emprunts en euros	3 941 151,93	2 733 253,41	2 733 253,41
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	103 275,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	103 275,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 161 231,17	2 996 999,41	2 996 999,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	388 000,00	1 964 144,00	1 964 144,00
10222	FCTVA	350 000,00	415 000,00	415 000,00
10226	Taxe d'aménagement	38 000,00	55 000,00	55 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	1 494 144,00	1 494 144,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
1388	Autres subventions non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 400,00	3 920,00	3 920,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	77 640,00	36 900,00	36 900,00
	Total des recettes financières	467 040,00	2 004 964,00	2 004 964,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	5 628 271,17	5 001 963,41	5 001 963,41
021	Virement de la sect° de fonctionnement	617 984,00	106 414,52	106 414,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	266 880,00	310 000,00	310 000,00
28031	Frais d'études	12 050,00	7 310,00	7 310,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 600,00	1 570,00	1 570,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	180,00	170,00	170,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	39 800,00	39 800,00	39 800,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	3 300,00	3 500,00	3 500,00
28051	Concessions et droits similaires	14 200,00	8 800,00	8 800,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	2 500,00	2 500,00
28132	Immeubles de rapport	7 000,00	7 000,00	7 000,00
28152	Installations de voirie	1 000,00	1 500,00	1 500,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 000,00	2 400,00	2 400,00
281571	Matériel roulant	1 300,00	25 200,00	25 200,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 600,00	3 300,00	3 300,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	22 000,00	28 550,00	28 550,00
28182	Matériel de transport	33 400,00	47 200,00	47 200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	33 550,00	35 200,00	35 200,00
28184	Mobilier	37 900,00	43 000,00	43 000,00
28188	Autres immo. corporelles	53 500,00	52 500,00	52 500,00
28256	Réseaux d'électrification (affectation)	500,00	500,00	500,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	884 864,00	416 414,52	416 414,52
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	35 000,00	35 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	35 000,00	35 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	884 864,00	451 414,52	451 414,52
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	6 513 135,17	5 453 377,93	5 453 377,93

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (10)		990 382,60	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)		0,00	=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		6 443 760,53	

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics.	0 Sécurité et salubrité publiques	1 Enseignement - Formation	2 Culture	3 Sport et jeunesse	4 Interventions sociales et santé	5 Famille	6 Logement	7 Aménagé et services urbains, environnement	8 Action économique	9	TOTAL

		INVESTISSEMENT											
		DEPENSES											
Dépenses réelles	0	958 713	8 040	252 464	578 691	666 886	320 000	0	1 000	1 123 540	0	3 909 234	
- Équipements municipaux (2)	208 233	0	8 040	252 464	576 091	666 886	320 000	0	0	953 540	0	2 985 314	
- Equip. non municipaux (c204) (3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	170 000	0	170 000	
- Opérations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Dépenses d'ordre	0	973 713	8 040	252 464	598 131	666 886	320 000	0	1 000	1 139 000	0	3 859 234	
Total dépenses de l'exercice	0	546 546	250 157	44 823	1 126 345	1 189	13 960	0	0	501 807	0	2 484 527	
RAR N-1 et reports	0	1 520 259	258 197	296 987	1 724 476	668 075	333 960	0	1 000	1 640 807	0	6 443 761	
Total cumulé dépenses d'investissement	0	5 114 232	0	1 026	23 320	71 000	95 220	0	1 000	147 580	0	5 453 378	
Total recettes de l'exercice	0	25 025	38 800	25 313	856 846	0	37 649	0	0	6 750	0	980 383	
RAR N-1 et reports	0	5 159 257	38 800	26 339	880 166	71 000	132 869	0	1 000	154 330	0	6 443 761	
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

		FONCTIONNEMENT											
		DEPENSES											
Total dépenses de l'exercice	0	2 140 560	571 231	976 029	756 542	1 594 735	743 589	9 520	22 240	2 376 730	4 450	9 195 625	
RAR N-1 et reports	0	9 657	54	703	54	2 101	0	0	0	15 394	0	27 953	
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	2 150 216	571 285	976 732	756 596	1 596 836	743 589	9 520	22 240	2 392 124	4 450	9 223 588	
Total recettes de l'exercice	0	8 232 129	63 300	217 500	90 100	270 670	6 700	0	45 500	208 110	900	9 134 909	
RAR N-1 et reports	0	88 679	0	0	0	0	0	0	0	0	0	88 679	
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	8 320 808	63 300	217 500	90 100	270 670	6 700	0	45 500	208 110	900	9 223 588	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs et les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													

DÉPENSES													
Total dépenses investissement													
Dépenses réelles		0	1 023 001	258 197	296 987	1 724 476	668 075	333 980	0	1 000	1 640 807	0	5 946 502
010 Stocks		0	1 008 001	258 197	296 987	1 704 936	668 075	333 980	0	1 000	1 625 347	0	5 896 502
020 Dépenses imprévues		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13 Subventions d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées		0	750 420	0	0	2 500	0	0	0	1 000	0	0	753 220
18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles		0	23 173	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 173
204 Subventions d'équipement versées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	301 800	0	301 800
21 Immobilisations corporelles		0	34 149	5 837	29 244	137 752	20 575	0	0	0	250 806	0	478 462
22 Immobilisations reçues en affectation		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours		0	200 259	252 360	267 743	1 554 683	647 590	333 980	0	0	1 072 642	0	4 339 148
26 Participat° et créances rattachées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	15 000	0	0	19 540	0	0	0	0	15 460	0	50 000
040 Opérat° ordre transfert entre sections		0	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000
041 Opérations patrimoniales		0	0	0	0	19 540	0	0	0	0	15 460	0	35 000

REÇETTES													
Total recettes investissement													
Recettes réelles		0	5 139 257	38 800	26 339	830 166	71 000	132 869	0	1 000	154 330	0	6 443 761
010 Stocks		0	4 722 842	38 800	26 339	860 626	71 000	132 869	0	1 000	138 870	0	5 932 346
024 Produits des cessions d'immobilisations		0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 900	0	36 900
10 Dotations, fonds divers et réserves		0	1 964 144	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 964 144
13 Subventions d'investissement		0	25 025	38 800	26 339	858 126	71 000	132 869	0	0	10 970	0	1 254 129

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociétés et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement, services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	2 733 673	0	0	2 500	0	0	0	0	1 000	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (Ba-tégie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 737 173
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers												
Recettes d'ordre.		0	476 445	0	0	19 540	0	0	0	0	0	0	451 415
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	106 415	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106 415
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	310 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	310 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	19 540	0	0	0	0	15 460	0	35 000

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement	0	2 150 216	571 285	976 732	756 596	1 586 836	743 589	9 520	22 240	2 382 124	4 450	9 223 588	
Dépenses réelles	0	1 733 802	571 285	976 732	756 596	1 586 836	743 589	9 520	22 240	2 382 124	4 450	8 807 173	
011	Charges à caractère général	0	425 350	67 090	509 777	419 221	521 796	15 525	6 790	22 090	575 274	4 450	2 567 363
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	980 085	193 105	432 910	309 075	1 016 700	0	0	0	1 589 310	0	4 501 185
014	Atténuations de produits	0	28 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 500
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	185 983	311 090	33 895	20 400	54 340	728 064	2 730	0	247 540	0	1 584 041
656	Frais fonctionnement des groupes délinus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	97 000
66	Chargés financiers	0	97 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 084
67	Chargés exceptionnelles	0	7 884	0	150	7 300	4 000	0	0	150	0	0	106 415
68	Dot aux amortissements et provisions	0	8 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 000
Dépenses d'ordre		0	416 415	0	0	0	0	0	0	0	0	0	416 415
023	Virement à la section d'investissement	0	106 415	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106 415
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	310 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	310 000

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2023

Art.(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECHETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	8 232 129	63 300	217 500	90 00	270 670	6700	0	45 500	208 110	900	9 134 909
Recettes téles.		0	8 217 129	63 300	217 500	90 100	270 670	6700	0	45 500	208 110	900	9 119 909
013 Atténuations de charges		0	7 000	0	0	0	9 000	0	0	0	0	0	16 000
70 Produits des services, du domaine, vente		0	14 940	1 000	207 000	39 150	176 100	6 700	0	4 500	40 610	0	490 000
73 Impôts et taxes		0	6 653 309	0	0	0	0	0	0	0	135 500	900	6 789 709
74 Dotations et participations		0	1 512 500	62 000	10 500	25 950	83 020	0	0	0	0	0	1 683 970
75 Autres produits de gestion courante		0	10 886	0	0	25 000	2 550	0	0	41 000	32 000	0	111 430
76 Produits financiers		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000
77 Produits exceptionnels		0	9 500	300	0	0	0	0	0	0	0	0	9 800
78 Reprise sur amortissements et provisions		0	8 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 000
Recettes d'ordre		0	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000
D42 Opérat° ordre transfert entre sections		0	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000
D43 Opérat° ordre intérieur de la section		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant du au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
96222/13170	05/05/2022	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NDR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé Q/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)				
163 Emprunts obligataires (Total)						0,00						
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)						10 130 381,10						
1641 Emprunts en euros (total)						10 130 381,10						
00004300510	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES ETI CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES ETI	19/12/2019	31/12/2019	26/04/2020	1 000 000,00	R	EURIBOR03M	0,120	0,120	T	X Echéance constante	A-1
0199420	22/04/2008	29/04/2008	15/06/2008	1 000 000,00	F			4,450	4,450	M	X Echéance constante	A-1
209750G	15/11/2021	06/12/2021	25/03/2022	1 000 000,00	F			0,510	0,510	T	X Echéance constante	A-1
3 545 895 B	26/08/2008	10/09/2008	26/04/2009	1 000 000,00	F			4,950	4,950	T	X Echéance constante	A-1
3514614	16/03/2006	29/04/2006	25/03/2009	736 000,00	R	EURIBOR03M	3,160	0,627	T	X Echéance constante	A-1	
AN 096748	16/03/2006	29/04/2006	25/04/2009	2 490 000,00	R	EURIBOR03M	2,390	2,390	A	X Echéance constante	A-1	
AN096810	05/12/2014	05/12/2014	25/01/2015	1 904 381,10	F			2,850	2,850	T	X Echéance constante	A-1
MON519906EUR	LA BANQUE POSTALE	24/10/2017	07/11/2017	01/03/2018	1 000 000,00	R	EURIBOR03M	0,420	0,554	T	C	A-1
1643 Emprunts en devises (total)						0,00						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)						0,00						
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)						0,00						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)						0,00						
1671 Avances consolidées du Trésor (total)						0,00						
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)						0,00						

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel				
1675 Dettes pour METP et PPP (total)							0,00						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)							0,00						
1678 Autres emprunts et dettes (total)							0,00						
1682 Emprunts et dettes assimilés (Total)							0,00						
1681 Autres emprunts (total)							0,00						
1682 Bons à moyen terme négociables (total)							0,00						
1687 Autres dettes (total)							0,00						
Total général								10 120 381,10					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex: Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

										IV
										A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (12)	Type de taux (12)	Index (13)	Taux d'intérêt (14)	Annuité de l'exercice			
									Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 090 598,66					718 503,87	80 245,99	0,00	8 758,70
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 090 598,66					718 503,87	80 245,99	0,00	8 758,70
00004300510		0,00	A-1	729 468,11	7,00	R	EURIBOR03M	0,120	98 207,77	3 115,35	0,00	512,08
0198420		0,00	A-1	37 702,59	0,33	F		4,450	37 702,59	420,48	0,00	0,00
209750G		0,00	A-1	900 000,00	8,92	F		0,510	100 000,00	4 398,76	0,00	68,00
3 545 895 B		0,00	A-1	83 333,15	1,00	F		4,950	66 666,68	2 926,44	0,00	152,27
3514614		0,00	A-1	60 595,31	0,92	R	EURIBOR03M	0,627	65 595,31	1 070,56	0,00	0,00
AN 096748		0,00	A-1	51 036,84	2,83	R	EURIBOR03M	2,390	164 295,51	25 353,92	0,00	1 723,87
AN036810		0,00	A-1	1 269 160,66	11,75	F		2,850	90 036,01	36 214,51	0,00	6 160,92
MONS19906EUR		0,00	A-1	500 000,00	4,92	R	EURIBOR03M	0,554	100 000,00	7 745,37	0,00	141,56
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (12)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'exercice		Emprunts et dettes au 01/01/N
									Taux d'intérêt	Charges d'intérêt (15)	
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 090 598,66					718 503,87	80 245,99	0,00
											8 758,70

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 758.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX							IV
							A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de filie	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux maximal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Taux maximal	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)															
TOTAL (A)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	
Barrière simple (B)															
TOTAL (B)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	
Option d'échange (C)															
TOTAL (C)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)															
TOTAL (D)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)															
TOTAL (E)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres types de structures (F)															
TOTAL (F)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indice inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indicé zone euro / 4 : Indice hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

					IV
					A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	8 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	4 090 558,66		0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swapition)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours					0 0,00	0 0,00
	Montant en euros					0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €		28-01-2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2041582 Subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	30	01/01/2000
L	202 Frais réalisation doc. urbanisme et numérisation cadastre	5	28/01/2013
L	2031 Frais d'études	5	28/01/2013
L	2051 Concessions et droits similaires	2	28/01/2013
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	5	28/01/2013
L	2132 Equipements de batiments	10	28/01/2013
L	2132 Travaux	60	28/01/2013
L	2135 Installations et agencements	10	28/01/2013
L	2135 Matériels	5	28/01/2013
L	2152 Installations de voirie	5	28/01/2013
L	21561 Matériel roulant - incendie et défense civile	5	28/01/2013
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	5	28/01/2013
L	21571 Matériel roulant - Voirie	5	28/01/2013
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	5	28/01/2013
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	5	28/01/2013
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	28/01/2013
L	2182 Matériel de transport	5	28/01/2013
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	28/01/2013
L	2184 Mobilier	5	28/01/2013
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	28/01/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		765 000,00	I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		750 000,00	750 000,00
1631 Emprunts obligataires		0,00	0,00
1641 Emprunts en euros		750 000,00	750 000,00
1643 Emprunts en devises		0,00	0,00
16441 Opérat° afférentes à l'emprunt		0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor		0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes		0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 000,00	15 000,00
10... <i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10... Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139 <i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>		15 000,00	15 000,00
020 Dépenses imprévues		0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	765 000,00	1 987 268,32	497 258,21	3 249 526,53

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES				A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	923 314,52	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	470 000,00	470 000,00
10222	FCTVA	415 000,00	415 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	55 000,00	55 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	453 314,52	453 314,52
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	7 310,00	7 310,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 570,00	1 570,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	170,00	170,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	39 800,00	39 800,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	3 500,00	3 500,00
28051	Concessions et droits similaires	8 800,00	8 800,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 500,00	2 500,00
28132	Immeubles de rapport	7 000,00	7 000,00
28152	Installations de voirie	1 500,00	1 500,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 400,00	2 400,00
281571	Matériel roulant	25 200,00	25 200,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 300,00	3 300,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	28 550,00	28 550,00
28182	Matériel de transport	47 200,00	47 200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	35 200,00	35 200,00
28184	Mobilier	43 000,00	43 000,00
28188	Autres immo. corporelles	52 500,00	52 500,00
28256	Réseaux d'électrification (affectation)	500,00	500,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	36 900,00	36 900,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	106 414,52	106 414,52

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	923 314,52	990 382,60	0,00	1 494 144,00	3 407 841,12

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (6)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNÉS ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantí	Organisme préteur ou chef de filie	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial	Taux à la date de vote du budget (6)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt			Annuité garantie au cours de l'exercice	
										Taux	Index	Taux actuariel	Index	
	Année	Profil						(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00									0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00									0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				30 530 126,40	20 510 038,17									492 651,08
ADEF	2009	X Echéance ADEF Résidence EHPAD ST constants MARCELADEF	CAISSE D EPARGNE	6 500 000,00	4 399 357,42	15,33	A	F	3,700	F	3,700	-	-	162 776,22
ADEF	2008	C Const Ehpad MAISON DE LAMANDIER Rue Louis Pasteur-ADEF	CRAM	692 250,00	173 062,50	4,58	A	F	0,000	F	0,000	-	-	0,00
CCAS ST-MARCEL	2006	X Echéance constante 28/06/2005-CCAS ST MARCEL	Rachat RPA Delib	2 616 000,00	507 440,67	2,58	T	F	3,120	F	3,120	-	-	34 612,50
CONSEIL GENERAL	2011	C construction log opération Les Jardins Bonnacour-CONSEIL GENERAL	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 332 623,00	522 494,88	27,08	A	F	1,850	F	1,850	-	-	14 411,18
														9 666,16

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt [1]	Objet de l'emprunt garantie	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements [2]	Taux initial		Taux à la date de vote du budget [6]		Catégorie d'emprunt [7]	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
								Taux (3)	Index (4)	Taux (3)	Index (4)			
CONSEIL GENERAL	2011 C	construction log opération Les Jardins Bonnamour-CONSEIL GENERAL	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	417 787,00	174 643,88	37,08	A F	1,850	F	1,850	F	-	3 230,91	3 208,87
CONSEIL GENERAL	2011 C	construction log opération Les Jardins Bonnamour-CONSEIL GENERAL	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	89 483,00	33 221,78	27,08	A F	1,850	F	1,850	F	-	348,83	1 026,78
DHLM DE SAONE ET LOIRE	1998 X Echéance constante	Construction Logements R. Villeneuve 1ère tranche-SA DHL M de S & L	CILGERE	100 921,25	9 587,63	1,25	A F	2,000	F	2,000	F	-	143,81	4 758,15
DHLM DE SAONE ET LOIRE	1998 X Echéance constante	Construction Logements R. Villeneuve 1ère tranche-SA DHL M de S & L	CILGERE	91 012,06	8 142,85	0,83	A F	1,000	F	1,000	F	-	81,43	4 051,13
DHLM DE SAONE ET LOIRE	1998 X Echéance constante	Construction Logements R. Villeneuve 1ère tranche-SA DHL M de S & L	CILGERE	82 795,06	8 233,74	0,83	A F	2,000	F	2,000	F	-	164,67	4 076,13
DHLM DE SAONE ET LOIRE	1998 X Echéance constante	Construction Logements Champ de la Montée-SA DHL M de S & L	CILGERE	76 224,51	7 580,41	0,83	A F	2,000	F	2,000	F	-	151,81	3 752,64
DHLM DE SAONE ET LOIRE	1998 X Echéance constante	Construction Pavillon rue des ruyts-SA D'HL M de S & L	CILGERE	14 940,00	1 995,11	2,58	A F	1,000	F	1,000	F	-	19,95	658,43
DHLM DE SAONE ET LOIRE	1998 X Echéance constante	Construction Gde rue Log.-joueaux poste-PIU-SA DHL M de S & L	CAISSE D EPARGNE	188 731,88	36 484,11	1,92	A F	4,700	F	4,700	F	-	2 425,86	10 555,35
DHLM DE SAONE ET LOIRE	1999 X Echéance constante	Construction Gde rue Log.-joueaux poste-PIU-SA DHL M de S & L	CILGERE	44 620,01	4 010,02	0,83	A F	1,000	F	1,000	F	-	40,10	1 995,03
DHLM DE SAONE ET LOIRE	1999 X Echéance constante	Construction Gde rue Log.-joueaux poste-PIU-SA DHL M de S & L	CILGERE	110 220,64	15 557,59	1,83	A F	1,580	F	1,580	F	-	233,36	5 108,85
DHLM DE SAONE ET LOIRE	2000 X Echéance constante	Log Rue Ambroise Paré-SA H.L.M	CILGERE	88 572,88	12 502,03	1,83	A F	2,000	F	2,000	F	-	187,53	4 105,45
DHLM DE SAONE ET LOIRE	2000 X Echéance constante	Log Rue Ambroise Paré-SA H.L.M	CILGERE	46 801,85	6 249,96	1,83	A F	2,000	F	2,000	F	-	62,50	2 062,62
DYNACITE	2012 X Echéance constante	Construction 15 log ZAC des Fontaines-DYNACITE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	641 000,00	525 321,41	29,58	A F	2,850	F	2,850	F	-	9 718,45	13 256,11

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial	Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)			
Année	Profil	Objet de l'emprunt garanti											
DYNACITE	2012 X Echéance constante	Construction 15 log ZAC des Fontaines-DYNACITE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	157 000,00	136 850,34	39,58	A F	2,850	F	2,850	-	2 531,73	2 340,27
DYNACITE	2012 X Echéance constante	Construction 15 log ZAC des Fontaines-DYNACITE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	397 800,00	315 553,32	29,58	A F	2,050	F	2,050	-	3 313,31	9 003,30
DYNACITE	2012 X Echéance constante	Construction 15 log ZAC des Fontaines-DYNACITE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	97 200,00	82 161,37	39,58	A F	2,050	F	2,050	-	662,69	1 663,41
DYNACITE	2014 X Echéance constante	Construction 15 log ZAC des Fontaines-DYNACITE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	240 600,00	216 013,55	41,83	A F	1,350	F	1,350	-	2 916,18	3 738,66
DYNACITE	2014 X Echéance constante	Construction 15 log ZAC des Fontaines-DYNACITE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	775 200,00	668 386,62	31,83	A F	1,350	F	1,350	-	9 023,22	16 210,60
DYNACITE	2014 X Echéance constante	Construction 15 log ZAC des Fontaines-DYNACITE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	193 300,00	169 509,15	41,83	A F	0,550	F	0,550	-	932,30	3 505,06
DYNACITE	2014 X Echéance constante	Construction 15 log ZAC des Fontaines-DYNACITE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	613 000,00	515 780,92	31,83	A F	0,550	F	0,550	-	2 836,80	14 297,03
HABELLIS	2009 X Echéance constante	Acquisition amélioration logt 10 Rue Montée-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	157 000,00	124 366,59	36,42	A F	1,550	F	1,550	-	1 305,85	2 764,36
HABELLIS	2010 C	Acqui Amélfor 1 log 25 Rue C Debussy-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	138 000,00	121 315,98	37,00	A F	1,550	F	1,050	-	1 880,40	1 699,63
HABELLIS	2011 X Echéance progressive	Construction 14 log Gde Rue/Route de Dole-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	504 336,00	439 480,70	28,83	A F	2,850	F	2,850	-	12 525,20	8 124,83

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt(1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Index (3)	Taux (4)	Niveau de taux			
HABELLIS	2011	X Echéance progressive	Construction 14 log Gde Rue/Route de Dole-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	131 894,00	122 073,28	38,83	A	F	2,650	F	2,850	-	3 479,08	1 276,02
HABELLIS	2011	X Echéance progressive	Construction 14 log Gde Rue/Route de Dole-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	125 563,00	106 136,68	28,83	A	F	2,050	F	2,050	-	2 175,80	2 292,41
HABELLIS	2012	X Echéance progressive	Construction 14 log Gde Rue/Route de Dole-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 859,00	31 370,06	39,00	A	F	2,050	F	2,050	-	643,09	418,92
HABELLIS	2012	X Echéance constante	Acquisition et amélioration log.10 R. Leon Pernot-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	61 589,00	50 234,66	29,83	A	F	2,050	F	2,050	-	527,46	1 379,45
HABELLIS	2012	X Echéance constante	Acquisition et amélioration log.10 R. Leon Pernot-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	37 514,00	32 345,21	39,83	A	F	2,050	F	2,050	-	338,62	635,32
HABELLIS	2018	X Echéance constante	Rénovation 6 log R. Julien Leneveu-Renforcement de la fiche 79	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	118 881,57	96 343,76	22,58	A	F	1,640	F	1,640	-	1 589,67	4 412,39
HABELLIS	2019	X Echéance progressive	Const 7 log collectifs Rus Philippe Fiatot-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	398 450,45	335 422,88	22,08	A	F	1,650	F	1,650	-	5 534,48	15 458,36
HABELLIS	2019	X Echéance progressive	Const 7 log collectifs Rus Philippe Fiatot-LOGIVIE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	278 108,51	234 116,84	22,08	A	F	1,650	F	1,650	-	3 862,83	10 788,55
HABELLIS	2019	X Echéance progressive	Rénovation 6 logements- 10 rue Abéillard Saint Marcel	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	290 388,12	244 454,03	22,08	A	F	1,650	F	1,750	-	4 033,49	11 265,95
HABELLIS	2021	X Echéance constante												47,51	4 736,99

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Taux de taux			
HABELLIS	2021	X Echéance constante	Réhabilitation 8 logements- 10 rue Abéillard Saint Marcel	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	540 282,00	19,83	A	F	0,690	F	0,000	-			En intérêts (8)	En capital
OPAC DE L'AIN	2002	X Echéance constante	Construction log Rue Léon Pernot-OPAC DE L'AIN	CILGERE	42 686,00	11 737,28	4,83	A	F	1,500	F	1,500	-		1 884,11	
OPAC DE L'AIN	2002	X Echéance constante	Construction log Rue Léon Pernot-OPAC DE L'AIN	CILGERE	18 294,00	4 814,16	4,83	A	F	1,000	F	1,000	-		48,14	782,63
OPAC DE L'AIN	2002	X Echéance constante	Construction log Rue Léon Pernot-OPAC DE L'AIN	CILGERE	30 490,00	8 023,61	4,83	A	F	1,000	F	1,000	-		80,24	1 304,21
OPAC DE L'AIN	2002	X Echéance constante	Const 10 pavillons Rue Philippe Flaitot-OPAC DE L'AIN	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	816 000,00	360 255,90	10,75	A	F	0,610	F	0,610	-		9 078,45	31 602,30
OPAC DE L'AIN	2002	X Echéance constante	Construction 2 pavillons Rue Léon Pernot-OPAC DE L'AIN	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	68 573,00	51 598,20	15,50	A	F	3,700	F	3,700	-		1 522,15	2 569,94
OPAC DE L'AIN	2002	X Echéance constante	Construction 2 pavillons Rue Léon Pernot-OPAC DE L'AIN	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	33 386,00	25 877,40	30,50	A	F	3,700	F	3,700	-		763,38	521,99
OPAC DE L'AIN	2003	X Echéance constante	Const 10 Log Rue Philippe Flaitot-OPAC DE L'AIN	CILGERE	60 500,00	16 635,53	5,17	A	F	1,500	F	1,500	-		249,53	2 670,40
OPAC DE L'AIN	1997	C	Construction Logements Rue de la Villeneuve-OPAC de l'Ain	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	457 638,84	131 825,68	7,17	A	F	4,800	F	4,800	-		3 335,79	18 435,17
OPAC DE L'AIN	2002	X Echéance constante	Construction 17/19 logis Rue Léon Pernot-Réfinancement de la fiche 25	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	230 476,31	202 144,80	30,50	A	F	1,700	F	1,700	-		3 436,46	5 006,82
OPAC DE L'AIN	2002	X Echéance constante	Construction 17/19 logis Rue Léon Pernot-Réfinancement de la fiche 26	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	730 154,14	557 063,06	15,50	A	F	1,700	F	1,700	-		9 470,07	30 589,11
OPAC DE L'AIN	1997	C	Construction 3 Logements autres sociaux RueVilleneuve-Réfinancement de la fiche 7	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	46 606,66	28 173,83	7,17	A	F	1,350	F	1,350	-		380,35	3 603,22

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt(1)	Objet de l'emprunt garantie	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial	Taux à la date de vote du budget (6)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux	Index	Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	
OPAC DE LAIN	1997	C	Construction 19 Logements Rue de la Villeneuve-OPAC de l'Ain	CILGERE	48 783,69	2 449,77	0,17	A	F	3,000	F	3,000	-
OPAC DE SAONE ET LOIRE	2003	X Echéance constante	Const 18 pavillons Guidon Oison-O.P.A.C	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	137 970,00	110 001,73	30,17	A	F	4,200	F	4,200	-
OPAC DE SAONE ET LOIRE	2003	X Echéance constante	Const 18 pavillons Guidon Oison-O.P.A.C	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	536 678,00	320 521,80	15,17	A	F	4,200	F	4,200	-
OPAC DE SAONE ET LOIRE	2010	C	construction 2 log Les Jardins Bonnacour-OPAC	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27 644,00	9 859,36	37,75	A	F	1,550	F	1,050	-
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2004	X Echéance constante	Réhabilitation maison Grande Rue-SCIC HABITAT BOURGOGNE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 180,00	24 637,36	16,58	A	F	2,950	F	2,950	-
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	1997	X Echéance constante	Construction d'un Logement Très Social-CIFCO Locatif Construction	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 036,95	11 419,07	6,58	A	F	4,300	F	4,300	-
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2006	X Echéance constante	Construction 14 log Rue de la Villeneuve-SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAG	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 130 284,00	1 009 137,45	24,67	A	F	3,750	F	3,750	-
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2009	C	Construction 14 log Rue de la Villeneuve-SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAG	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	183 903,00	182 310,29	34,67	A	F	3,750	F	3,750	-
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2009	C	Const 16 log Rue Julien Leneveu-SCIC HABITAT BOURGOGNE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 021 192,00	866 702,39	27,58	A	F	0,350	F	1,850	-
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2009	C	Const 16 log Rue Julien Leneveu-SCIC HABITAT BOURGOGNE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	140 595,00	129 325,82	37,58	A	F	0,350	F	1,850	-

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de filie	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial	Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
									Taux	Index			
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2009 C	Const 16 log Rue Julien Leneveu-SCIC HABITAT BOURGOGNE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	165 577,00	134 770,87	27,58	A F	1,550	F	1,550	-	2 086,95	3 167,52
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	1997 C	Construction Logements Social Centre Bourg-CIPCO Locatif Construction	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	530 577,46	203 182,61	16,58	A F	4,800	F	4,800	-	4 165,24	11 959,19
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2009 C	Const 16 log Rue Julien Leneveu-SCIC HABITAT BOURGOGNE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 813,00	17 503,80	37,58	A F	1,550	F	1,550	-	271,31	245,23
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2009 C	Const 16 log Rue Julien Leneveu-SCIC HABITAT BOURGOGNE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	69 895,00	72 764,92	27,58	A F	1,450	F	1,450	-	1 055,09	1 743,42
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2010 X Echéance progressive	Construction 15 log Rue du Vernat-SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAG	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	520 445,00	452 703,80	28,42	A F	1,850	F	1,850	-	8 375,02	8 310,17
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2010 X Echéance progressive	Construction 15 log Rue du Vernat-SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAG	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	150 313,00	146 591,65	38,42	A F	1,850	F	1,850	-	4 199,28	751,67
S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE	2010 X Echéance progressive	Construction 15 log Rue du Vernat-SCIC HABITAT BOURGOGNE CHAMPAG	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	73 002,00	67 122,82	38,42	A F	2,050	F	2,050	-	1 376,02	732,45
SEMCODA	2001 X Echéance constante	Construction Route Dole 1/21 logs-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	824 350,00	745 499,80	28,42	A F	2,650	F	2,650	-	19 755,74	11 049,25
SEMCODA	2007 X Echéance constante	Construction 6 Logt Rue Flatot-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	424 300,00	315 638,66	24,92	A F	3,700	F	3,700	-	325,30	1 639,61
												5 681,50	9 626,96

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	En capital	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Index (3)	Taux (4)	Niveau de taux			
SEMCODA	2007	X Echéance constante	Construction 6 Logi Rue Flotot-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	49 900,00	40 894,01	34,92	A	F	4,300	F	4,300	F	4,300	-	736,09	817,22
SEMCODA	2017	X Echéance constante	Construction 5 pavillons PLS ZAC des Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	148 700,00	137 995,12	35,00	A	F	1,860	F	1,860	F	1,860	-	2 911,70	2 394,26
SEMCODA	2017	X Echéance constante	Construction 5 pavillons PLS ZAC des Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	332 300,00	314 827,07	45,00	A	F	1,860	F	1,860	F	1,860	-	6 644,96	3 627,67
SEMCODA	2017	X Echéance constante	Construction 3 pavillons PLS &2PLAI ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	379 500,00	352 179,93	35,00	A	F	1,860	F	1,860	F	1,860	-	7 431,00	6 110,44
SEMCODA	2017	X Echéance constante	Construction 3 pavillons PLS &2PLAI ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	136 500,00	125 639,20	35,50	A	F	1,350	F	1,350	F	1,350	-	3 266,62	1 217,53
SEMCODA	2017	X Echéance constante	Construction 3 pavillons PLS &2PLAI ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	113 100,00	102 631,15	35,50	A	F	0,550	F	0,550	F	0,550	-	1 847,36	1 342,02
SEMCODA	2018	X Echéance constante	Construction 4 logements PLS ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	90 100,00	84 732,29	45,50	A	F	1,350	F	1,350	F	1,350	-	2 203,04	312,39
SEMCODA	2018	X Echéance constante	Construction 4 logements PLS ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	54 800,00	50 829,32	45,50	A	F	1,350	F	1,350	F	1,350	-	914,93	354,33
SEMCODA	2018	X Echéance constante	Construction 4 logements PLS ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	157 000,00	148 525,50	35,92	A	F	1,860	F	1,860	F	1,860	-	3 133,89	2 468,31
SEMCODA	2018	X Echéance constante	Construction 4 logements PLS ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	250 300,00	240 463,46	45,92	A	F	1,860	F	1,860	F	1,860	-	5 073,77	2 664,03

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M14/20 - BP - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Année Profil	Objet de l'emprunt garantie	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
									Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Taux (5)			
SEMCODA	2018	X Echéance constante	Construction 4 logements PLS ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	244 900,00	231 680,85	35,92	A	F	1,860	F	1,860	F	1,860	-	4 886,47	3 850,25
SEMCODA	2018	X Echéance constante	Construction 4 logements PLUS+2PLAI ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	376 800,00	354 267,70	35,92	A	F	1,350	F	1,350	F	1,350	-	5 688,28	6 589,41
SEMCODA	2018	X Echéance constante	Construction 4 logements PLUS+2PLAI ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 500,00	21 490,16	45,92	A	F	1,350	F	1,350	F	1,350	-	343,84	278,20
SEMCODA	2018	X Echéance constante	Construction 4 logements PLUS+2PLAI ZAC Fontaines-SEMCODA	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	236 800,00	220 266,13	35,92	A	F	0,550	F	0,550	F	0,550	-	1 762,13	4 849,97
SEMCODA	2020	X Echéance constante	Construction Route Dole 11 log col +10 pavillons-SEMCODA (Réaménagement du n°09234049)	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11 000,00	10 397,45	45,92	A	F	0,550	F	0,550	F	0,550	-	83,18	169,10
SEMCODA	2022	X Echéance constante	Construction Route Dole 11 log col +10 pavillons-SEMCODA (Réaménagement du 0936296)	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	637 323,78	595 320,17	21,00	A	R	1,540	R	1,540	R	1,540	-	17 763,63	14 509,11
TOTAL GENERAL					30 590 126,40	20 510 038,17										492 651,08	855 243,23

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 1 347 894,31
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 798 749,86
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 2 146 644,17
Recettes réelles de fonctionnement	II 9 119 909,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	23,54
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES					IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					B1.7
B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362	1	Subvention 2023	CCAS SAINT MARCEL	Etablissement de droit public	727 114,00
6574	1	Subvention 2023	TEMPS DANSES COMPAGNIE	Association	12 000,00
6574	1	Subvention 2023	TENNIS CLUB ST MARCEL	Association	7 000,00
6574	1	Subvention 2023	ASSOC VELO CLUB	Association	1 594,00
6574	1	Subvention 2023	LES PAPILLONS BLANCS CHALON	Association	50,00
6574	1	Subvention 2023	ASSOC VALENTIN HAUY	Association	50,00
6574	1	Subvention 2023	ASSOC ECOUTE ET SOUTIEN	Association	50,00
6574	1	Subvention 2023	CROIX ROUGE FRANCAISE	Association	50,00
6574	1	Subvention 2023	ASSOC SECOURISTES FRANCAIS	Association	50,00
6574	1	Subvention 2023	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	50,00
6574	1	Subvention 2023	TEAM RAMEAU GARBOLINO ST-MARCEL	Association	326,00
6574	1	Subvention 2023	SOLDATS DE FRANCE	Association	225,00
6574	1	Subvention 2023	VIBR'ACCORDS	Association	1 000,00
6574	1	Subvention 2023	ASSOC MIEUX VIVRE	Association	600,00
6574	1	Subvention 2023	ALZHEIMER 71 ET MALADIES	Association	50,00
6574	1	Subvention 2023	ASSOC LIRE A L HOPITAL	Association	50,00
6574	1	Subvention 2023	FOYER DES APPRENTIS DU CIFA JEAN LAMELOISE	Association	240,00
6574	1	Subvention 2023	ASSOC TOUJOURS FEMME	Association	50,00
6574	1	Subvention 2023	DDEN	Association	30,00
6574	1	Subvention 2023	ASSOC VIVRE RONDE	Association	480,00
6574	1	Subvention 2023	LES BOURGUIDONS AMIS-RICAINS	Association	302,00
6574	1	Subvention 2023	COMITE ORGANISATION DU CONCOURS	Association	50,00
6574	1	Subvention 2023	BATIMENT CFA SAONE-ET-LOIRE	Association	40,00
6574	1	Subvention 2023	MAISON FAMILIALE RURAL SEMUR-EN-AUXOIS	Association	40,00
6574	1	Subvention 2023	CENTRE SOCIO CULTUREL	Association	4 550,00
6574	1	Subvention 2023	AMICALE LAIQUE ECOLES PUBLIQUES	Association	240,00
6574	1	Subvention 2023	ARCADANSE	Association	7 000,00
6574	1	Subvention 2023	ASSOC SPORTIVE DU COLLEGE	Association	4 346,00
6574	1	Subvention 2023	BADMINTON CLUB ST MARCEL	Association	3 500,00
6574	1	Subvention 2023	ASSOC ESPERANCE PETANQUE	Association	4 000,00
6574	1	Subvention 2023	FNACA	Association	250,00
6574	1	Subvention 2023	FOOTBALL REUNI SAINT MARCEL	Association	12 796,00
6574	1	Subvention 2023	GYMNASTIQUE RYTHME SANTE	Association	2 730,00
6574	1	Subvention 2023	ASSOC HAND BALL ST-MARCEL	Association	9 100,00
6574	1	Subvention 2023	ASSOC JUDO CLUB	Association	11 172,00
6745	1	Subvention exceptionnelle 2023	ARCADANSE	Association	5 400,00
6745	1	Subvention exceptionnelle 2023	ASSOC VELO CLUB	Association	1 000,00
6745	1	Subvention exceptionnelle 2023	AMICALE CLASSE 03	Association	150,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

		C1
--	--	-----------

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6 ^e de la loi n° 84-53		39,00	0,80	39,80	39,80	0,00	20,80
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Adjoint administratif	C	3,00	0,80	3,80	2,80	0,00	2,80
Adjoint administratif ppal 1 ^e cl	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint administratif ppal 2 ^e cl	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Dir. Gén. Serv. 2000-10.000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1 ^e cl.	B	9,00	0,00	9,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 2 ^e cl.	B	5,00	0,00	5,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)							
		36,00	6,59	42,59	37,73	0,00	37,73
Adjoint technique	C	15,00	2,55	17,55	15,55	0,00	15,55
Adjoint technique ppal 1 ^e cl	C	5,00	1,74	6,74	4,74	0,00	4,74
Adjoint technique ppal 2 ^e cl	C	10,00	1,44	11,44	11,44	0,00	11,44
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,86	0,86	0,00	0,00	0,00
Technicien ppal 1 ^e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)							
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)							
		8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Agent spéc. ppal 1 ^e cl écoles mat.	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)							
		3,00	1,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Educateur Territorial APS	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Educateur Territorial APS principal 1 ^e cl.	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Educateur Territorial APS principal 2 ^e cl.	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)							
		6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint du patrimoine ppal 1 ^e cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine ppal 2 ^e cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

COMMUNE DE SAINT-MARCEL - BUDGET PRINCIPAL M1420 - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant de conservation du patrimoine	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conservation du patrimoine ppal 1° cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conservation du patrimoine ppal 2° cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		27,00		1,72	28,72		16,32
Adjoint d'animation	C	6,00	0,86	6,86	5,46	0,00	5,46
Adjoint d'animation ppal 1° cl	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	3,00	0,86	3,86	1,86	0,00	1,86
Animateur	B	9,00	0,00	9,00	6,00	0,00	6,00
Animateur principal de 1° classe	B	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2° classe	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Chef de Police Municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-Brigadier	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		125,00		10,11	135,11	88,85	0,00
							88,85

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****C1****C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ATSEM Principal 2° cl	C	MS	353	0,00	A	A
Adjoint Technique	C	TECH	353	0,00	A	A
Adjoint d'animation (ATA)	C	ANIM	340	0,00	A	A
Adjoint d'animation (Saisonniers)	C	ANIM	340	0,00	A	A
Animateur	B	ANIM	587	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois fonctionnels susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois de secrétaires des communes de moins de 1 000 habitants et des secrétaires des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quote-part de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
03/01/1999 - BATIGERE CENTRE EST 17/01/2001 - Sté Economie mixte 16/09/2002 - Office Public d'Aménagement 17/02/2003 - Office Public d'Aménagement	HABELLIS SEMCODA DYNACITE OPAC DE SAONE ET LOIRE	HABELLIS . SEMCODA DYNACITE OPAC DE SAONE ET LOIRE	Société Française Société Française Société Française Société Française	3 773 905,79 3 808 931,56 5 718 688,64 696 292,00
03/08/2004 - SCIC HABITAT BOURGOGNE 12/09/2005 - CCAS SAINT-MARCEL 22/06/2009 - Résidence EHPAD 10/01/2011 - CONSEIL GENERAL	S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE CCAS SAINT MARCEL ADEF CONSEIL GENERAL	. S.C.I.C HABITAT BOURGOGNE CCAS SAINT MARCEL ADEF . CONSEIL GENERAL	Société Française Collectivité Locale - Commune Autres Organismes Sociaux Collectivité Locale - Département	4 924 165,41 2 616 000,00 7 192 250,00 1 859 893,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté Agglo. Chalon Val de Bourgogne	12/12/2000	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
SYDELS (Synd. Dép. Elec. S&L)	25/03/2003	SFP	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES					IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE					C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Action Sociale	06/01/1986	- 06/01/986 -	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	IV
	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lolissement	ZAC des Fontaines	26/06/2006	121/2006 - 26/09/2006 -	21710445400145	SPIC	Oui

IV – ANNEXES DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES						IV
						D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	11 113 000,00	6,59	43,09	0,00	4 788 592,00	6,59
TFPNB	74 300,00	6,60	76,70	0,00	56 988,00	6,60
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	419 353,00	0,00	11,91	0,00	49 945,00	0,00
TOTAL	11 606 653,00	10,58			4 895 525,00	7,69

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
Nombre de membres en exercice : 0		
Nombre de membres présents : 0		
Nombre de suffrages exprimés : 0		
VOTES :		
Pour : 0		
Contre : 0		
Abstentions : 0		
Date de convocation : 17/03/2023		
Présenté par Le Maire (1), A Saint-Marcel, le 28/03/2023 Le Maire,		
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Saint-Marcel, le 28/03/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),		
A - BURDIN Raymond		
B - PLISSONNIER Karine		
C - GIRARDEAU Jean-Pierre		
D - COUTURIER Nathalie		
E - KICINSKI Jean-François		
F - GRAS Nathalie		
G - BONNOT Eric		
H - ROLLET Sylvie		
I - GONTHEY Serge		
J - DE LAS HERAS Michel		
K - FLAMAND Chantal		
L - TERRIER Jean-Paul		
M - RICHARD Jean-Jacques		
N - COLLIN Laure		
O - SEINGER Gilles		
P - RONFARD Michel		
Q - BELAICH Martine		
R - SCHIED Catherine		
S - BOULLY Eric		
T - BREZINS Christine		
U - DELEURY Béatrice		

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2
V - ARNOUX Claudine	
W - LAGNEAU Louis-Adrien	
X - LOUVEL Christine	
Y - LEMOND François	
Z - CHAUVET Gildas	
ZA - AUDART Pascale	
ZB- PACOTTE-SEGAUD Stéphanie	
ZC - LIMOUSIN Margareth	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Marcel, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.